



FORMATIONS D'EDUCATEUR FEDERAL MODALITÉS D'INSCRIPTION A LA FORMATION

**DÈS L'OUVERTURE DES SESSIONS D'INSCRIPTION,
VOUS POUVEZ VOUS PRÉ-INSCRIRE**

CANDIDATER SUR LE SITE INTERNET DU DISTRICT ou VIA PORTAIL CLUB

1. PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE SUR NOTRE SITE INTERNET (POUR LES CANDIDATURES INDIVIDUELLES) : Cliquez sur la rubrique « FORMATION » PUIS « INSCRIPTIONS EDUCATEURS »

Procédure d'inscription : LA RUBRIQUE « Les Formations du Football Français » apparait

Sélectionnez l'onglet : « Educateur - Parcours bénévole

Le parcours des formations s'affiche par type de formation :

Toutes les formations	Dirigeant(e)	Arbitre	Médecin	Entraîneur - Parcours professionnel	Educateur - Parcours bénévole
Attestations Fédérales (AF)					12 formations disponibles
Certificats Fédéraux Initiateurs (CFI)					27 formations disponibles
Diplômes Fédéraux (DF)					3 formations disponibles
Période transitoire (CFF et journées complémentaires)					7 formations disponibles

La Formation d'Animateur/Educateur généraliste : Les Certificats Fédéraux d'Initiateurs (C.F.I.) de pratiques :

- 1) C.F.I. U6 - U9 de 24h
dont 2 x 6h en Présentiel & 12h (FOAD + MSP Club*)
Des modules spécifiques sont réservés aux licenciés mineurs âgés de 16 ans (licence U17)
- 2) C.F.I. U10 - U13 de 24h
dont 2 x 6h en Présentiel & 12h (FOAD + MSP Club*)
Des modules spécifiques sont réservés aux licenciés mineurs âgés de 14 ans (licence U15)
- 3) C.F.I. U14 - U19 de 24h
dont 2 x 6h en Présentiel & 12h (FOAD + MSP Club*)
- 4) C.F.I. Seniors de 24h dont 2 x 6h en Présentiel & 12h (FOAD + MSP Club*)

Certificats Fédéraux Initiateurs (CFI)

EDUCATEUR - PARCOURS BÉNÉVOLE
U6-U9

RÉFÉRENCE 4986813
DURÉE -
PRIX -
LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE
CHOISIR PAR Lieu Date
Choisir une commune

Les Certificats Fédéraux d'Initiateurs (C.F.I.) de spécialités :

- 1) Module Initiation Gardien de but de de 16h (2 x 8h en Présentiel)
- 2) Module Initiation (U13-U15) Futsal de 16h (2 x 8h en Présentiel)
- 3) Projet Club (modalité à venir)

Choisir la formation souhaitée en cliquant sur le module souhaité, puis remplir consciencieusement les formulaires qui s'affichent à l'écran : choix du lieux, des dates de formation, coordonnées du candidat, etc.

MODALITES D'INSCRIPTION A LA FORMATION

La Procédure est identique pour les inscriptions sur tous les autres modules de formations :

- ⇒ Les Attestations Fédérales (A.F.) : 7 modules dispensés sur les 12 disponibles ;
- ⇒ Les Journées Complémentaires Diplômes Fédéraux : Coach Jeunes & Coach Seniors ;
- ⇒ La Certification des Certificats Fédéraux de Football (C.F.F.) niveau 1, 2 et 3.

CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE

1. FOURNIR OBLIGATOIREMENT LES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES SUIVANTES :

Pour tous les Candidats :

- ⇒ Dans le cas où le(la) candidat(e) n'est pas licencié(e) « Joueur(se), animateur(trice) ou Educateur(trice) » mais « Dirigeant(e) », fournir un **Certificat Médical d'aptitude à la pratique et l'encadrement du football, datant de moins d'un an au premier jour de l'entrée en formation.**

De plus, pour les Candidats mineurs :

Pour les **modules C.F.I. mineurs U6-U9**, être âgé de **16 ans révolus, licencié U17 minimum** et **C.F.I. mineurs U10-U13**, être âgé de **14 ans révolus, licencié U15 minimum**

- ⇒ Fournir l'**Autorisation parentale et la fiche sanitaire de liaison**

(Doc. à télécharger sur le site Internet du district et à renvoyer complété à l'adresse : administration@dyf78.fff.fr).

2. AIDES AUX CLUBS : BONS FAFA FORMATION EDUCATEURS

- ⇒ Le(s) bon(s) « formation Educateur » FFF d'un montant de **15 €uros**, est(sont) attribué(s) automatiquement au candidat inscrit (comme la saison passée) sur l'une des formations bénéficiant de la dite réduction.
- ⇒ Chaque candidat licencié peut bénéficier d'un ou deux « bon(s) de formation » de 15 € par module en fonction des formations (cf. liste des formations éligibles: [cliquez-ici](#)).
- ⇒ La réduction des 15 € est appliquée automatiquement au montant du règlement de la formation.

2. RÉGLER LES FRAIS DE FORMATION :

2.1 LES DROITS D'INSCRIPTION ET FRAIS PEDAGOGIQUES

- Pour les formations A.F. de 8h : **45 € / module**
- Pour les formations C.F.I. de Pratiques de 24h : **90 € / module**
- Pour les formations C.F.I. de Spécialités de 16h : **90 € / module**
- Pour les Journées Complémentaire D.F. de 8h : **45 € / module**
- Pour les Certifications C.F.I. de pratique : **20 € / module**
- Pour les Certifications C.F.F. : **60 € / module**



2.2 LES FRAIS DE RESTAURATION

- Pour les jours de formation en **Semaine au District à Montigny-le-Bretonneux** : **17,50 € / repas.**
- Pour les jours de formation le **Week-end au District ou en Semaine autre lieu** : **22 € / repas.**

2.3 LE RÈGLEMENT DES FRAIS : À EFFECTUER

- Par chèque(s), libellé(s) à l'ordre du D.Y.F. (1 chèque par candidature) ;
- Par prélèvement compte club affilié au D.Y.F. (obligation d'envoi par l'email officiel du club d'une autorisation au Service Formation administration@dyf78.fff.fr) ;
- Par virement bancaire : FR76 1820 6000 6700 9594 3500 169 / BIC: AGRIFRPP882 en précisant : Libellé : Nom de la formation + lieu de la formation + nom du candidat.

QUELQUES REMARQUES ET RECOMMANDATIONS

1. LE DOSSIER D'INSCRIPTION DEVRA ETRE SOIGNEUSEMENT CONSTITUE !

Les pièces à fournir ne sont pas facultatives mais bien indispensables :

La pré-inscription en ligne (sur notre site Internet) est obligatoire, mais ne tient pas lieu d'inscription définitive ! Elle ne sera validée (prise en compte) qu'à réception de l'ensemble des pièces complémentaires.

2. ENVOYER CES PIECES COMPLEMENTAIRES SANS TARDER !

La clôture des inscriptions intervient au plus tard 10 jours avant le début du stage.

Mais, il arrive que certaines formations soient closes **bien avant !**

Le nombre maximum de stagiaires retenus ne peut excéder **16 à 18 personnes** selon le type de formation proposée et **18 personnes** en certification.

3. RESERVATIONS IMPOSSIBLES !

Aucune demande de réservation par téléphone, télécopie, email ou autres, ne sera prise en compte. **Seule la pré-inscription en ligne suivi de la réception des pièces complémentaires au dossier d'inscription avec confirmation par email du D.Y.F. validera l'inscription définitive, mais attention celui-ci ne tient pas lieu de convocation !**

4. LE NOMBRE DE CANDIDATURES par club est limité à « 3 » sur une même formation, sauf pour les clubs « Accueil » d'un module qui pourraient selon les modules obtenir l'autorisation de présenter « 5 » candidats (sous certaine conditions).

5. ANNULATION DE DERNIERE MINUTE AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION

En cas d'annulation de dernière minute contacter le District au 01 80 92 80 29, ou le référent du stage identifié sur votre convocation. Dans tous les cas, votre appel téléphonique devra être **confirmé impérativement dans les 24 heures par un email adressé au District.**

6. ANNULATION, ABSENCE OU ARRÊT EN COURS DE FORMATION !!

Attention, une annulation de stage, **avec possibilité de remboursement des frais de formation,** ne pourra être prise en compte qu'à réception d'un courriel motivé, intervenant au plus tard **72h avant le 1^{er} jour de Formation (date d'envoi de la convocation pour les C.F.I.).**

Pour toute annulation ou absence survenant dans les 72h avant le ou les jours de formation en Présentiel, le barème suivant s'applique :

Annulation dans les 72h (avec justificatif)	Annulation dans les 72h (sans justificatif)	Absent le ou les jours de formation en Présentiel (avec justificatif)	Absent le ou les jours de formation en Présentiel (sans justificatif)	Abandon pendant le ou les jours de formation en Présentiel (justifié)	Abandon pendant le ou les jours de formation en Présentiel (non-justifié)
Frais de formation retenus + Frais de restauration en fonction de la possibilité d'annulation ou non de la réservation des repas	Totalité des coûts	Frais de formation retenus + Frais de restauration en fonction de la possibilité d'annulation ou non de la réservation des repas	Totalité des coûts	Frais de formation retenus + Frais de restauration en fonction de la possibilité d'annulation ou non de la réservation des repas	Totalité des coûts

ADRESSER VOTRE CORRESPONDANCE AU :

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL - Inscription Formation d'Educateur

B.P. 90 616 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Téléphone : 01 80 92 80 29 - Messagerie : administration@dyf78.fff.fr

POUR CONCLURE :

LES PRE-INSCRIPTIONS EFFECTUÉES EN LIGNE NE TIENNENT PAS LIEU D'INSCRIPTION :

La Réception des pièces complémentaires dans les délais encourus est indispensable.

LE SUIVI DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. DÈS LA RECEPTION DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES A LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- **Si votre dossier est incomplet** : nous vous indiquons par e-mail et si possible par téléphone les éléments manquants et sa mise en attente de régularisation, laquelle ne tient pas lieu de réservation. Votre dossier n'est pas prise en compte !
- **Si votre dossier n'est pas régularisé avant la clôture des inscriptions, vous ne pourrez en aucun cas participer à la formation.**

2. INSCRIPTION VALIDEE (DOSSIER COMPLET)

Chaque candidat ayant fait parvenir un dossier complet (validé) recevra un email afin de confirmer son inscription. Suivant le nombre de stagiaires retenu par formation ou certification (16 ou 18) et le nombre d'inscriptions validées, il lui sera précisé si sa candidature a été retenue ou si son inscription est sur liste d'attente d'un éventuel désistement.

3. CANDIDATS RETENUS

Chaque candidat retenu recevra par email une « convocation », avec copie sur la boîte email LPIFF de son club (si l'inscription n'est pas individuelle), dans les 5 à 7 jours avant la date effective de stage en présentiel.

4. CANDIDATS NON RETENUS (LISTE D'ATTENTE)

Chaque candidat, dont le dossier d'inscription est mis sur liste d'attente d'un éventuel désistement, sera informé par téléphone ou par email dans le cas où une place deviendrait vacante. Dans le cas où aucune place ne se libère, il sera contacté afin de lui demander s'il souhaite s'inscrire à une autre formation proposée au calendrier. Sa candidature sera alors prioritaire, **sous réserve d'avoir effectué à nouveau la démarche de pré-inscription aux nouvelles dates proposées.**

5. CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Elle intervient à la 16^{ème}, 18^{ème} personne inscrite (suivant le type de formation ou certification) et au plus tard **10 jours avant le début du stage** (si nous avons atteint le nombre minimum de candidats). Les pré-inscriptions en ligne sur le site Internet ne seront alors plus possibles !

6. ATTESTATIONS

- Une Attestation de Présence est envoyé à chaque stagiaire à l'issue de sa formation ;
- Une Attestation de Formation est envoyée aux candidats reçus à la formation ;
Ce document lui permettra de s'inscrire, s'il le souhaite, à une session de Certification
- Une Attestation de candidature et/ou de frais de formation engagés peut-être envoyé sur demande.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

- Contacter pour le suivi Administratif : Le Secrétariat Technique au **01 80 92 80 29**
Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 ;
Le Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.
- Consulter le Site Internet du D.Y.F. / rubrique « FORMATION » : <http://dyf78.fff.fr>